

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 16 mars 2021

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2020

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 16 mars deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 mars 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jeanne BECART, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, , Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

Avaient donné procuration : Madame Jacqueline BELHOMME à Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Lamy KIROUANI à Madame Catherine DESPRES.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Etienne FILLLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI (en audioconférence), représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2020

Le Conseil d'administration, siégeant sous la présidence de Monsieur Philippe LAURENT, le président ayant quitté la séance ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu la délibération n° 2020-4 du 16 juin 2020 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération n° 2020-23 du 22 septembre 2020 adoptant la décision modificative n°1 du budget primitif 2020 ;

Vu la délibération n° 2020-49 du 24 novembre 2020 adoptant la décision modificative n°2 du budget primitif 2020 ;

Vu la délibération n° 2021-10 du 16 mars 2021 approuvant le compte de gestion de l'exercice 2020 ;

Après avoir pris connaissance du document retraçant pour l'exercice 2020, les opérations de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement et les restes à réaliser en section d'investissement ;

Après avoir constaté l'identité des résultats avec ceux du compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable public ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 annexé à la présente délibération ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement ;
- d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2020.



Le Président,

Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne